

**S.A.B**

SERVICE  
ANTIPARASITAIRE  
DE BRETAGNE

**Usage Biocide: TP 14**

**AMM: 9700014**

**Composition:**

- Bromadiolone à 0,005 %

**Classement et Toxicité**



**Protection individuelle:**



**ANTIDOTE:**

*Vitamine K1*

Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ce produit.

**FDS disponible sur:**

[www.antiparasitaire-bretagne.com](http://www.antiparasitaire-bretagne.com)

## RAKIL

**RAKIL** est un raticide efficace à faibles doses sur les diverses espèces de rats ( surmulots, rats noirs... ) , notamment lorsqu'il y a une résistance aux anticoagulants de première génération. Sa D.L. 50 sur le rat est de 1,125 mg/kg de poids vif. Sa présentation sur support blé entier lui confère une très bonne acceptabilité par le surmulot comme par le rat noir ; ainsi qu'une bonne conservation des appâts.

**RAKIL** contient un agent amérisant : le BENZOATE DE DENATONIUM, qui est associé dès l'origine au concentrât de BROMADIOLONE. Son but est de réduire les risques d'ingestion accidentelle par les enfants tout en restant indétectable par les rats.

**MODE ET PRECAUTIONS D' EMPLOI :**

disposer les appâts, en les protégeant, par poste de 100 g environ, puis les renouveler si nécessaire. Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Conserver les appâts non-utilisés dans leur emballage d' origine, à l' écart des denrées alimentaires, y compris celles des animaux domestiques.

Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

La durée de conservation du RAKIL est de deux ans minimum, dans son emballage d' origine.

